

RECU LE 30 MARS 2023

035280

Question orale de Monsieur Ahmed Mouhssin, député Ecolo à Monsieur Bernard Clerfayt, à M. Bernard Clerfayt, membre du Collège en charge de la Formation professionnelle

Concerne: Le handistreaming au sein de la formation professionnelle

Le 15 décembre 2016, paraissait le Décret portant intégration de la dimension du handicap dans les lignes politiques de la COCOF pour que chaque politique intègre l'intérêt des personnes en situation de handicap.

Selon le décret, chaque membre du Collège doit intégrer la dimension du handicap dans sa politique. Il y est exigé pour chacun de l'appliquer dans le cadre des procédures de passation des marchés publics et d'octroi de subsides, dans tous les nouveaux plans de gestion, contrats de gestion et autres instruments de planification stratégiques des services publics qui relèvent de sa compétence, et de réaliser alors une note d'incidence reprenant l'aspect handicap. Il est également chargé d'évaluer tout projet d'acte législatif ou réglementaire au regard du principe de handistreaming et d'exposer une note au Collège si le projet ou l'acte a une incidence sur la situation des personnes handicapées. Enfin, chaque membre du Collège doit recueillir des données statistiques qui permettent de formuler et d'appliquer des politiques qui donnent effet à la Convention des Nations-Unies.

Conformément au décret, un rapport intermédiaire mi-législature a été publié le 10 mars 2022. Pour le volet formation, il indique que *"les groupes de travail du projet Handistreaming se réunissent plusieurs fois par an (...) Les axes de travail du groupe sont : la sensibilisation, la communication, la formation des formateurs et le développement du réseau de référents handicaps au sein des différentes institutions partenaires"*

Concernant les services d'appui à la formation professionnelle, je cite *"À Bruxelles, en 2020, 4 services subventionnés par le PHARE accompagnent des personnes handicapées souhaitant entreprendre une formation professionnelle : SISAHM, le SBAX, la Ligue Braille et Comprendre & Parler. Ces services visent à favoriser de façon prioritaire l'accès de la personne handicapée aux services généraux destinés à l'ensemble de la population en incitant l'adaptation de ces services aux besoins de la personne handicapée, et offrent également un dispositif d'accompagnement socio-psycho-pédagogique des personnes handicapées visant la réussite d'un projet de formation professionnelle."*

Quelques chiffres sont mentionnés : *"les services d'appui à la formation professionnelle accompagnent de nombreuses personnes infra qualifiées en situation d'handicap divers: 87 en 2017 et 94 en 2020. La durée moyenne d'un accompagnement est de 20 mois. "*

Vous identifiez une difficulté majeure au sein du projet: *"La nécessité de l'élargir au public de la santé mentale pour les personnes souffrant de troubles psychiques avec ou sans handicaps associés. Depuis la dissolution de l'ASBL Formation Travail et Santé en 2013, les SAFP n'ont plus de partenaires pour prendre en charge ce public. Quelques ASBL bruxelloises soutenant ce public vers l'emploi pourraient élargir leurs compétences vers la formation professionnelle."*

Il est mentionné dans le rapport qu' *"en matière de handistreaming, c'est la Fédération Bruxelloise des Organismes d'Insertion SocioProfessionnelle et d'Économie Sociale d'Insertion (FEBISP) qui est chargée de coordonner les actions auprès de ses associations. Ce secteur collabore aussi avec les autres directions d'administration sur la question de la création d'un questionnaire à destination des associations subventionnées et/ou agréées par la COCOF. En effet, l'application du décret implique de disposer d'indicateurs pertinents pour suivre la mise en place de ces politiques d'inclusion."*

Je souhaiterais vous poser les questions suivantes:

- 📄 Avez-vous intégré le handistreaming dans tous les nouveaux plans et contrats de gestion?
- 📄 Comment avez-vous évalué les projets d'actes législatifs ou réglementaires au sein de votre politique au regard du principe de handistreaming ? Certains projets ont-ils eu une incidence sur la situation des personnes handicapées, Si oui, avez-vous déposé une note corrective?
- 📄 Qu'avez-vous mis en œuvre afin de pallier la difficulté d'élargissement au public de la santé mentale pour les personnes souffrant de troubles psychiques avec ou sans handicaps associés?
- 📄 Avez-vous identifié d'autres difficultés lors de la mise en œuvre de la politique du handistreaming dans le secteur de la formation? Si oui, lesquelles?
- 📄 Où en est la création du questionnaire à destination des associations subventionnées ou agréées par la COCOF? Disposez-vous à présent d'indicateurs pertinents pour suivre la mise en place de la politique d'handistreaming?

Je vous remercie,

Ahmed Mouhssin
Député Ecolo

